



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 61 - AVRIL 2013

SOMMAIRE

75 - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - UT 75

Décision - Délégation en matière d'entretien professionnel	1
--	-------	---



PREFECTURE PARIS

Décision

**signé par Responsable de l' unité territoriale de Paris
le 12 Avril 2013**

**75 - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et
de l'emploi - UT 75**

Délégation en matière d'entretien
professionnel



**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL**

**DECISION N°
PORTANT DELEGATION EN MATIÈRE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

**LE RESPONSABLE DE L'UNITÉ TERRITORIALE DE PARIS
DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA
CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
D'ÎLE DE FRANCE**

Vu le code du travail notamment son article R8122-2,
Vu le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires,
Vu l'arrêté interministériel en date du 30 novembre 2012 nommant Monsieur Marc-Henri Lazar, directeur régional adjoint, responsable de l'unité territoriale de **PARIS**

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée aux agents mentionnés à l'article 2 pour conduire les entretiens d'évaluation professionnelle et signer les compte rendu des agents placés sous leur autorité fonctionnelle

Article 2 :

Mr Pascal Marcoux en sa qualité d'adjoint au directeur des interventions en entreprise en charge de l'encadrement fonctionnel de Mr Jean-François Gicquel, inspecteur du travail, chef de service de la section de lutte contre le travail illégal,

Mr François Chaumette en sa qualité de directeur du secteur d'inspection du travail nord-est en charge de l'encadrement fonctionnel des inspecteurs ou directeurs adjoints du travail en responsabilité des sections d'inspection suivantes :

Mr Francis MARTIN, section d'inspection du travail n°6,
Mr Georges PEREZ, section d'inspection du travail n°7
Mme Céline HOOGE, inspectrice d'inspection du travail n°10 A,
Mme Christelle CHAMBARLHAC, section d'inspection du travail n°10 B,
Mr Marc FUSINA, section d'inspection n° 10 C,
Mr Dominique POSSAMAÏ, section d'inspection n°17 A,
Mr Patrice PEYRON, section d'inspection n° 17 B,
Mme Aline DU CREST, section d'inspection n°17 C,
Mr Bruno COLLOMB, section d'inspection n°18 A,
Mr Yohan ROBINOT, section d'inspection n°18 B,
Mme Lynda KEHILA, section d'inspection n°19 A,
Mme Elise JORRO, section d'inspection n°19 B

Mr Philippe ROYER en sa qualité de directeur du secteur d'inspection du travail Centre-Est en charge de l'encadrement fonctionnel des inspecteurs ou directeurs adjoints du travail en responsabilité des sections d'inspection suivantes :

Mr Roland SOULIER, section d'inspection n°1 A,
Mme Marie-Violaine COLAS, section d'inspection n° 1 B,
Mr Harold LIGAN, section d'inspection n°2 A,
Mr Julien BOELDIEU, section d'inspection n°2 B,
Mme Françoise RAMBAUD, section d'inspection n°3/4,
Mme Marie-Claude ASTRI, section d'inspection n°11 A,
Mme Françoise DUCROS de ROMEFORT, section d'inspection n°11 B,
Mr Joseph-Marie NDZANAH, section d'inspection n° 12 A,
Mme Justine BACIC, section d'inspection n° 12 B,

Mme Christel LAMOUREUX, section d'inspection n°12 C,
Mr Raphaël SEROUR, section d'inspection n°20

Mr Jean-Paul MICHEL en sa qualité de directeur du secteur d'inspection du travail Nord-Ouest en charge de l'encadrement fonctionnel des inspecteurs ou directeurs adjoints du travail en responsabilité des sections d'inspection suivantes :

Mr Stéphane LAMAIRE, section d'inspection n° 8 A,
Mme Martine MAHOUX, section d'inspection n° 8 C,
Mme Hélène STEINBERG, section d'inspection n° 8 D,
Mme Christiane CHAMBAULT, section d'inspection n°8 E,
Mme Cécile PONCET, section d'inspection n° 8 F,
Mme Carole-Laure CHICOUARD, section d'inspection n° 9 A,
Mme Françoise GUYOT, section d'inspection n° 9 B,
Mr Guillaume DAUTEL, section d'inspection n° 9 C,
Mr Jean-Marie BARRERE, section d'inspection n° 9 D

Mr Michel THERY en sa qualité de directeur du secteur d'inspection du travail Sud en charge de l'encadrement fonctionnel des inspecteurs ou directeurs adjoints du travail en responsabilité des sections d'inspection suivantes :

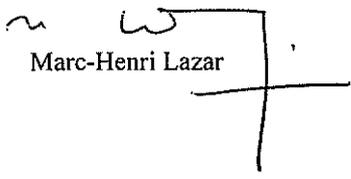
Mr Yves SINIGAGLIA, section d'inspection n° 5
Mr Mourad ABDELGHANI, section d'inspection n°13 A,
Mme Sophie POULET, section d'inspection n°13 B,
Mr Florian GIVORD, section d'inspection n° 13 C,
Mr Henri JANNES, section d'inspection n°14,
Mme Dominique DABNEY, section d'inspection n° 15 A,
Mr Olivier OU RABAH, section d'inspection n°15 B,
Mme Emeline BRIANTAIS, section d'inspection n° 15 C,
Mme Elsa HOUPIN, section d'inspection n° 15 D,
Mr Franck LEPERTEL, section d'inspection n° 16 A,
Mr Gianni DINOCCA, section d'inspection n° 16 B,
Mr Niklas VASSEUX, section d'inspection n° 16 C

Article 3 :

Le responsable d'unité territoriale et les délégués désignés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée et publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de Paris

Fait à Paris, le 11 avril 2013

..... Le Responsable de l'unité territoriale de Paris


Marc-Henri Lazar